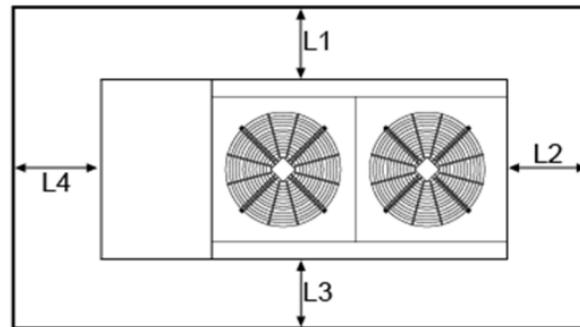


16. ESPACES TECHNIQUES ET POSITIONNEMENT

TCAETI-THAETI 270÷2110



L1 (*)	mm	1500
L2 (**)	mm	
L3 (*)	mm	1500
L4 (***)		

Nota bene : L'espace au-dessus de l'unité doit être sans obstacles. L'installation doit être conforme aux exigences de la norme EN 378.

(*) En cas d'installation de plusieurs unités, l'espace minimum entre les batteries à ailettes doit être supérieur à 2 m.

(**) Distance minimum pour le retrait du groupe de pompage et de son ballon tampon. Si l'accessoire n'est pas présent, la distance peut être réduite.

(***) Distance minimale pour l'ouverture du tableau électrique.